Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie **Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 59 (2009)

Heft: 4

Artikel: Du danger d'écrire

Autor: Junod, Éric

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-381802

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DU DANGER D'ÉCRIRE

ÉRIC JUNOD

Résumé

Au début de la préface du premier ouvrage qu'il a publié, Origène signale qu'il s'est longtemps refusé à écrire «sachant le danger qu'il y a, dans les choses saintes, non seulement à parler, mais bien plus encore à écrire et à laisser ces écrits à la postérité». Après une brève enquête sur ce qu'écrire et publier pouvait signifier au III^e siècle, l'attention se porte sur les raisons possibles du danger dénoncé. Cinq hypothèses sont envisagées: le coût en temps, les falsifications exercées sur les documents, l'éventualité que le message transmis soit lu par d'autres que ses destinataires, l'inertie de l'écriture, l'introduction d'écrits à côté de l'Écriture.

Introduction: la chasse actuelle aux doublons

«Du danger d'écrire...». Comme vous l'aurez pressenti, cette leçon d'adieu¹ est conçue comme une ultime tentative d'autojustification. Une tentative évidemment désespérée quand prévaut dans le monde académique la règle *publish or perish*. C'est pourquoi j'en serai réduit à vous entraîner dans des temps anciens où nul n'aurait imaginé qu'on pourrait courir le moindre péril à ne pas publier.

Mais je ne voudrais pas quitter l'époque actuelle qui a presque oublié le danger d'écrire sans vous alerter sur l'émergence d'un danger nouveau: celui de réécrire. J'en ai repéré une trace dans un article, publié en janvier 2008 par la revue *Nature*, dans lequel deux chercheurs du *Southwestern Medical Center* de l'Université du Texas présentent les résultats d'une recherche qu'ils ont effectuée sur les doublons dans la littérature biomédicale².

À l'aide d'un puissant moteur de recherche, ils ont sondé *Medline*, une base documentaire américaine où se trouvent recensés 17 millions de citations et d'abstracts provenant de quelque 5'000 revues, dans le but de traquer les doublons. Par doublons, il faut entendre la reprise de résultats publiés par soi-même ou d'autres, sans que soit indiqué qu'il s'agit d'une reprise.

¹ Leçon d'adieu donnée à l'Université de Lausanne le 20 mai 2008. Le caractère oral en a été conservé... vu le sujet traité.

² M. Errami, H. Garner, «A tale of two citations », *Nature* 451 (2008), p. 397-399.

Ces doublons, une fois repérés, sont répertoriés sur une base de données dont l'accès est public et qui porte le nom délicieux, en français, de «déjà vu»³. On escompte que cette mise au pilori contribuera à la diminution d'une pratique moralement discutable.

Nos deux chercheurs évaluent la proportion de doublons dans *Medline* à environ 1,2% –proportion qui me paraît tout à l'honneur des médecins; je me demande avec inquiétude quel taux elle atteindrait s'il existait une base documentaire comparable en sciences humaines et sociales – mais ils redoutent de la voir augmenter car, observent-ils, le volume des publications explose: or plus on publie dans un domaine, moins les doublons deviennent repérables. Cette constatation m'a un peu rassuré: en somme, la menace d'être démasqué pour réécriture est neutralisée par une application dynamique de la consigne *publish or perish*.

Mais j'arrête là cette digression oiseuse, qui ne sera pas totalement vaine si elle vous aide à accueillir avec indulgence les divers emprunts, forcément non signalés, qui constitueront l'ossature et la substance de cette leçon.

Du danger d'écrire

Notre point de départ se situe à Alexandrie dans les années 225 de notre ère. Un homme exceptionnellement intelligent, cultivé et créatif, un égyptien du nom d'Origène, s'apprête à publier son premier ouvrage. Cet homme, qui est un chrétien, enseigne depuis une quinzaine d'années. Dans un premier temps, il avait été responsable de l'enseignement de base, la catéchèse; mais plusieurs de ses étudiants, des adultes, avaient demandé à ce qu'il continue à les instruire, si bien qu'il avait été amené à introduire un enseignement réservé à des chrétiens avancés.

Ce maître, âgé de 40 ans, n'a encore rien écrit. À l'époque, le fait n'a pas de quoi surprendre dans le monde philosophique ou apparenté. Plotin, son contemporain et peut-être condisciple, enseignera dix ans sans rien publier; il ne se mettra à écrire qu'à l'âge d'environ cinquante-cinq ans. Et le grand maître de Plotin, qui fut peut-être aussi celui d'Origène, un certain Ammonius Saccas, n'a lui jamais écrit. Dans l'antiquité classique et postclassique, longue est la liste des maîtres estimés qui s'en sont strictement tenus à la pratique de l'enseignement oral. Il est vrai qu'à l'époque d'Origène la référence à l'écrit joue un rôle toujours plus important dans l'enseignement; celui-ci en effet prend très largement appui sur l'explication des textes anciens. Mais ce travail d'explication, de commentaire, est effectué oralement; et il débouche sur des dialogues et des entretiens avec les étudiants.

C'est sous pression, à son corps défendant, qu'Origène fera le saut de l'oralité à l'écriture dans sa pratique de l'enseignement. Il se trouve que nous

³ http://spore.swmed.edu/dejavu.

possédons le début de la préface de sa première œuvre écrite, ses toutes premières lignes donc. Et précisément, elles disent sa réticence et le danger couru.

Ces toutes premières lignes ne sont pas sans importance dans l'histoire de la littérature et de la théologie chrétienne. La préface du premier ouvrage d'Origène apparaît en effet avec le recul du temps comme l'acte fondateur de deux genres littéraires qui vont jouer un rôle déterminant dans la tradition chrétienne: le commentaire et l'homélie. L'histoire de ces deux genres commence avec l'œuvre d'Origène, non qu'il n'ait existé ni commentaire ni homélie avant lui, c'est-à-dire avant les années 225. Mais les rares témoignages épars qu'on en a sont bien peu de chose par rapport aux quelque 260 livres de commentaires et 500 homélies composés par l'Alexandrin. Ce n'est pas seulement la quantité qui tranche, mais aussi la qualité. Le premier auteur à avoir laissé une œuvre exégétique et homilétique orientera et marquera profondément la tradition chrétienne durant des siècles.

Avec cette préface nous nous trouvons ainsi au commencement d'une longue et riche histoire littéraire et intellectuelle.

Cette préface commence par ces mots:

Fermées et scellées sont les divines Écritures.4

Suit un petit développement sur le caractère impénétrable de l'Écriture et la nécessité de disposer de clé, c'est-à-dire de méthode. Puis Origène enchaîne, en s'adressant très spécialement à un personnage nommé Ambroise:

Tel est notre prologue avant de descendre (dans l'arène) pour un grand combat qui est bien au-dessus de nos forces et de notre capacité. Nous y sommes contraint par ton immense désir de savoir, saint Ambroise, en même temps que nous sommes rempli de confusion devant ton excellence et ta modestie. Du moins m'y suis-je refusé pendant longtemps, sachant le danger qu'il y a, dans les choses saintes, non seulement à parler, mais bien plus encore à écrire et à laisser ces écrits à la postérité. ⁵

Qu'il soit périlleux de parler des choses saintes, de Dieu, des réalités supérieures, toute l'œuvre d'Origène en témoignera. Dans la préface qui retient notre attention, ce danger sera illustré par deux maximes circulant dans les divers cercles philosophiques contemporains qui se préoccupent de théologie:

Quand tu parles de Dieu, tu es jugé par Dieu.

et:

Sur Dieu, même dire la vérité n'est pas un petit danger. 6

Parler de Dieu et des choses saintes impose non seulement une recherche intellectuelle ardue, incessante, en choisissant la bonne méthode, mais aussi

⁴ Commentaire Psaumes 1-25, prol.

⁵ Ibid.

⁶ Sentences de Sextus 22 et 352.

une pratique de la sainteté et de la pureté, sans quoi on se verra jugé et consumé par celui-là même que l'on cherche à connaître.

On pourrait disserter longuement du danger et aussi de l'impérieuse nécessité de mener une recherche sur Dieu et les choses saintes. Toutefois ce n'est pas ce thème majeur qui m'intéresse cet après-midi, mais la question particulière: pourquoi, sur les choses saintes, écrire est-il encore bien plus dangereux que parler? Quel est ce supplément de péril qui se niche dans la pratique de l'écriture? Un péril signalé d'entrée par Origène et qui sera rappelé dans des ouvrages ultérieurs.

Je présenterai, un peu comme des flash, sans les développer, quatre réponses, quatre dangers – la liste n'est assurément pas exhaustive – et conclurai, en forme d'hypothèse, sur une cinquième piste. Peut-être l'un ou l'autre de ces dangers paraîtra-t-il digne d'un peu de considération aujourd'hui encore.

Écrire autour des années 200

Avant de présenter le premier danger et aussi pour le rendre plus compréhensible, voyons un peu ce qu' «écrire» implique concrètement autour des années 200 de notre ère; écrire non de simples petites lettres, mais de savants traités qui vont s'inscrire sur plusieurs rouleaux de papyrus. Écrire... et publier. Car il est possible d'écrire sans publier, en réservant ce que l'on rédige à un usage personnel ou privé (les familiers, les disciples préférés).

Dans le cadre d'une école (philosophique ou médicale), on distinguera principalement trois cas de figure en lien avec l'écriture. Le premier est celui du maître qui n'écrit pas du tout: Socrate dont la méthode et la pensée nous resteraient inconnues sans Platon et Xénophon; Épictète aussi; ses *Entretiens* sont le produit du travail d'un disciple, Arrien.

Le deuxième cas est celui du maître qui écrit, mais sans diffuser, sinon à des tout proches. Ainsi Plotin; c'est seulement une trentaine d'années après sa mort que son disciple Porphyre classera ses traités et les mettra en circulation.

Galien, le célèbre médecin, illustre le troisième cas : la plupart de ses écrits sont destinés à circuler. Il en ira de même pour Origène. Sa formule – écrire et laisser ces écrits à la postérité – indique que ce commentaire qu'il commence à dicter, à savoir un commentaire des Psaumes 1-25, sera édité et diffusé.

L'écriture et la publication nécessitent d'importants moyens financiers. Cet Ambroise, qu'Origène interpelle dans sa préface et que l'on retrouvera tout au long de sa carrière littéraire, est un homme extrêmement fortuné qui mettra à la disposition de l'Alexandrin une équipe composée de 15 à 20 personnes, pas en permanence, mais dans les périodes de composition. L'historien Eusèbe de Césarée qui est bien informé sur Origène apporte ces précisions:

Plus de sept tachygraphes étaient près de lui (Origène) quand il dictait, se relayant les uns les autres aux temps fixés; il n'avait pas moins de copistes («biblio-

graphes»), ainsi que des jeunes filles exercées à la calligraphie. Ambroise fournissait abondamment ce qui était nécessaire à la subsistance de tous...⁷

Ce qui est décrit là est un véritable atelier, un *scriptorium*. A ma connaissance, nous n'avons, durant l'Antiquité tardive, aucun autre exemple d'atelier privé de cette importance consacré à l'écriture et l'édition d'un seul et même auteur. Trois métiers sont désignés dont la répartition exacte des tâches n'est pas pleinement établie. D'abord les *tachygraphes*, au nombre de 7 au moins, qui sont aptes à écrire très rapidement sous dictée au moyen de signes spéciaux (ce sont les ancêtres de nos sténographes). Ensuite, les *«bibliographes»* (copistes) qui sans doute mettent au net le texte saisi et le soumettent à Origène qui y apportera les corrections et modifications nécessaires. Enfin les *calligraphes*, généralement des jeunes filles, chargées de copier l'exemplaire mis au point par les bibliographes et par l'auteur; c'est le fruit de leur travail qui sera diffusé.

Origène l'aurait-il souhaité qu'il n'aurait jamais pu se mettre de lui-même à écrire; il ne possédait aucune fortune personnelle. La mise par écrit de son enseignement exigeait soit le soutien d'un mécène – ce sera Ambroise – soit l'aide matérielle et financière de sa communauté, c'est-à-dire de son évêque. Mais on ne voit pas que celui-ci l'ait encouragé à écrire. Il est vrai que la composition et la diffusion d'ouvrages conféreraient inévitablement à leur auteur une audience, une influence, un pouvoir et qu'il n'entrait pas nécessairement dans les vue de l'évêque d'Alexandrie de favoriser le prestige d'un maître qui n'appartenait même pas à son collège de prêtres et de diacres.

Ainsi sans Ambroise Origène n'aurait vraisemblablement pas écrit. Et s'il a écrit, c'est moins, de son point de vue, grâce à Ambroise qu'à cause de lui :

Nous y sommes contraint par ton immense désir de savoir, saint Ambroise [...]. Du moins m'y suis-je refusé pendant longtemps, sachant le danger qu'il y a, dans les choses saintes, non seulement à parler, mais bien plus encore à écrire et à laisser ces écrits à la postérité.

Premier danger: le temps volé

Dans un texte qui n'a guère retenu l'attention des historiens, un maître chrétien, Clément d'Alexandrie, qui a enseigné dans cette ville une vingtaine d'années avant Origène, livre toutes sortes d'observations intéressantes, dont certaines restent d'actualité, sur les différences entre l'enseignement oral et celui dispensé par écrit. Il fait notamment cette observation:

Les Anciens n'écrivaient pas, car ils ne voulaient pas être distraits du soin d'enseigner la tradition par celui d'écrire, qui est différent; ils ne voulaient pas non plus prendre pour écrire sur le temps consacré à la préparation de leur cours ⁸.

⁷ Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique* VI,23,2.

⁸ CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Eclogae Propheticae* 27,1; traduction empruntée à A. MÉHAT, *Étude sur les « Stromates » de Clément d'Alexandrie*, Paris, 1966, p. 287-288.

Nous venons de mentionner le coût financier de l'écriture. Il en existe un autre, plus onéreux pour le maître qui se fait écrivain: le temps, le temps consumé. Car, comme le relève encore Clément d'Alexandrie, si l'enseignement oral permet un débit rapide:

l'écrit au contraire, exposé à la critique incessante des lecteurs, soumis à leur examen attentif, réclame un soin extrême. 9

En présence de ses élèves perplexes ou sceptiques, le maître peut tout à loisir expliquer, développer, argumenter, reprendre, infléchir. Mais quand il écrit, il sent peser sur lui le souci de la postérité, c'est-à-dire de tous les lecteurs à venir qui s'interrogeront ou objecteront, mais sans avoir l'auteur pour les éclairer. En écrivant, le maître doit donc anticiper: prévoir, concevoir et prévenir toutes les réactions des lecteurs.

À cette pesante tâche de la rédaction s'ajoutent les heures passées d'abord à préparer, ensuite à dicter, enfin à relire et corriger. Nous avons à ce sujet un témoignage d'Origène lui-même ¹⁰, en forme de plainte, sur les journées qu'il passe avec son exigeant mécène:

- du lever du jour au début de l'après-midi: explication des Écritures (impliquant la dictée) et lectures;
- puis du début de l'après-midi à la nuit tombée : correction des textes dictés;
 une correction qui se poursuit durant le dîner quand celui-ci n'est pas sauté;
- au début de la nuit : travail philosophique.

Le temps dépensé pour la seule correction correspond au moins au quart de ces épuisantes journées. Et ce temps vient en soustraction de celui consacré à la lecture, la recherche, l'enseignement et les entretiens avec les étudiants. Tout ce temps donné à l'écriture est volé sur l'exercice de la lecture et de la parole, c'est-à-dire sur les activités qui ont le plus de prix pour un maître comme Origène.

Deuxième danger: la mainmise

Un document écrit, du simple billet au traité le plus volumineux, est frappé de vulnérabilité dès qu'il quitte son auteur et son atelier de production. En parlant de mainmise, je veux désigner toute opération par laquelle une autre main que celle de l'auteur ou des premiers copistes retouche délibérément le texte, pour corriger tels mots, effacer ceci, ajouter cela, réécrire ce développement, ou pourquoi pas changer le nom de l'auteur.

Les larges moyens mis par Ambroise à la copie et à l'édition de l'enseignement d'Origène indiquent qu'il en souhaitait une large diffusion. La notoriété de l'Alexandrin, qui lui valut notamment d'être peu après invité à

⁹ Eclogae Propheticae 27,3.

¹⁰ Cf. le fragment d'une Lettre d'Origène, cité par le Suidas et Georges Cedrenus; texte grec, traduction et commentaire dans P. Nautin, Lettres et écrivains chrétiens des II^e et III^e siècles, 1961, p. 250-253.

Antioche par la mère de l'empereur Sévère Alexandre, doit certainement beaucoup à cette activité d'édition. Mais comment s'assurer que les rouleaux qui sortent de l'atelier ne deviennent pas l'objet de manipulations ?

À la fin de sa vie, le médecin Galien, agacé de constater que certains de ses ouvrages étaient victimes de malversations (suppressions, additions et changements), sera conduit à rédiger deux traités sur sa propre œuvre renfermant notamment une liste authentique de ses écrits afin de mettre à jour et déjouer autant que possible les manœuvres des faussaires.

Les exemples de textes chrétiens délibérément retouchés sont fort nombreux, à commencer par celui de l'évangile de Luc établi par Marcion au milieu du II^e siècle.

Origène sera lui-même victime à deux reprises au moins de manipulations frauduleuses. Je signale le premier incident qui s'est sans doute déroulé à Athènes à la suite d'un débat public dont le texte, saisi par des tachygraphes, a ensuite été couché par écrit. Son interlocuteur, probablement un gnostique du nom de Candide mais plutôt retors, falsifie le texte mis au point par les scribes et le fait circuler. Je cite Origène:

Il ajouta ce qu'il voulut, ôta ce qu'il voulut, changea ce qu'il lui plut, et fit circuler le texte comme s'il se réclamait de mon nom, en donnant libre cours à son insolence et en exhibant ce qu'il avait lui-même écrit. 11

Le dialogue parvient dans cet état à des chrétiens de Palestine qui sont scandalisés par son contenu. L'affaire leur paraît si grave qu'ils décident d'envoyer un émissaire à Athènes auprès d'Origène pour obtenir son exemplaire personnel de l'entretien. Celui-ci finit par le retrouver dans ses affaires et le remet au messager.

Rencontrant plus tard son interlocuteur, il lui demandera pourquoi il avait falsifié le texte de l'entretien et Candide lui répondra benoîtement:

C'est que j'ai voulu améliorer le style de cette discussion et la corriger. 12

On se trouve là devant un cas tout à la fois de fraude et d'édition pirate; fraude parce que le texte a été trafiqué; édition pirate puisqu'il est diffusé sans l'accord de l'un de ses auteurs.

Troisième danger: les perles aux pourceaux

Platon, dans une lettre adressée à Denys, le tyran de Syracuse, livre un enseignement sur les réalités suprêmes, en l'occurrence les trois principes fondamentaux. Cette lettre, qui porte le numéro II dans sa correspondance, a connu un grand retentissement durant l'Antiquité tardive, tant dans les cercles néoplatoniciens que dans des milieux chrétiens qui ont cru y trouver une

ORIGÈNE, Lettre à des amis d'Alexandrie, dans: RUFIN, De adulteratione 7.

¹² Ibid.

anticipation de la trinité. L'auteur de cette lettre, dont on suppose aujourd'hui qu'il n'est pas Platon, a pleine conscience du péril qu'il court à transmettre par lettre un tel enseignement. Le sujet impose en effet que la doctrine ne soit pas divulguée à des hommes incapables de la comprendre. Or l'auteur ne peut être assuré que sa lettre parvienne sans encombre et directement à son destinataire; c'est pourquoi il lui précise:

Je dois donc t'en parler, mais par énigmes, afin que s'il arrive à cette lettre quelque accident sur terre ou sur mer, en la lisant, on ne puisse comprendre. 13

Et il conclut son épître par de pressants appels à la prudence :

Veille que cela n'arrive pas à la connaissance des profanes... Prends garde d'avoir à te repentir un jour de ce que tu laisserais aujourd'hui se divulguer. La plus grande sauvegarde sera de ne pas écrire, mais d'apprendre par cœur car il est impossible que les écrits ne finissent par tomber dans le domaine public. Aussi, au grand jamais, je n'ai écrit sur ces questions. ¹⁴

Ainsi, selon Platon ou un Pseudo-Platon, il est hautement imprudent d'écrire un traité sur les sujets les plus élevés; à l'extrême rigueur, une lettre comme celle-ci, mais codée, cryptée, de sorte que seuls les initiés puissent la déchiffrer.

Car si l'on sait à peu près à qui l'on parle, on ignore tout à fait qui seront les lecteurs de ce que l'on a écrit dans une lettre privée et surtout dans un traité. Tout message inscrit sur un papyrus ou un parchemin risque de tomber sous les yeux de gens auxquels il n'est pas adressé, qui seront incapables de le comprendre et qui ne pourront en faire pour eux-mêmes ou pour d'autres qu'un mauvais usage. Or, dans l'Antiquité, un enseignement, oral ou écrit, est toujours destiné à un public très spécifique; il doit en conséquence être ajusté aux capacités de ses destinataires, capacités intellectuelles et spirituelles en l'occurrence.

Dans l'œuvre d'Origène il existe une page sidérante en lien avec un événement qui se déroulera quelques années plus tard. L'Alexandrin, alors même qu'il n'est pas évêque, se trouve invité en Arabie à un synode épiscopal; on attend de lui qu'il redresse la foi trinitaire défaillante de l'un des évêques présents. Un procès-verbal de ses interventions à ce concile a été tenu. Comme tant d'autres documents de ce genre, il a disparu. En fait non, il a disparu jusqu'en 1941 quand il a été providentiellement découvert à quelques kilomètres du Caire, dans les galeries d'une carrière désaffectée dont l'armée anglaise voulait faire un dépôt de munitions. Au cours d'un dialogue serré de type socratique, Origène conduit l'évêque récalcitrant à réviser son point de vue; superbe exemple d'enseignement oral. Puis on assiste à une libre séance de questions-réponses. Profitant de la présence de ce maître, les évêques et d'autres l'interrogent sur toutes sortes de menues questions, du genre: l'âme

¹³ Ps-Platon, *Lettre* II,312 d. Texte qui sera souvent cité, notamment par des auteurs chrétiens; *cf.* Clément d'Alexandrie, *Stromates* V,10,65,1, et Eusèbe de Césarée, *Préparation évangélique* XI,20,2.

¹⁴ Ps-Platon, Lettre II,314 a-c.

est-elle immortelle? Et au beau milieu de l'une de ses réponses, Origène s'interrompt soudain et, sur un ton dont le frémissement ne lui est pas habituel, s'interroge : dois-je livrer des perles, si c'est à des pourceaux que je les livre? Il se trouve donc en train de parler à des évêques qui ont fait appel à lui, mais cela ne l'impressionne pas le moins du monde. Rappelant que Jésus ne tenait pas le même langage selon qu'il s'adressait à ses disciples ou à la foule, il se demande quelles conditions sont requises de ses auditeurs pour qu'ils puissent entendre et comprendre les explications qu'il s'apprête leur présenter 15. S'il redoute de parler devant un groupe d'évêques, on peut imaginer sa hantise d'écrire à de futurs lecteurs fatalement non identifiables.

La crainte de transmettre un enseignement sur des réalités spirituelles à des gens indignes et incapables de le recevoir est commune à toutes sortes de milieux: en particulier à l'époque aux cercles néoplatoniciens, néopythagoriciens, hermétiques, gnostiques... et ecclésiastiques. Pas dans toutes les communautés chrétiennes, mais sans aucun doute dans la métropole d'Alexandrie au sein du groupe de ceux qui suivent l'enseignement d'Origène. Il y a là autour du maître une élite, pas seulement intellectuelle mais aussi morale et spirituelle, tout comme on trouve autour de Plotin un groupe de disciples avancés. Et l'enseignement supérieur qui s'élabore dans ces cercles n'est compréhensible et recevable que par ceux qui l'ont assimilé à force d'exercices. Confier cet enseignement à l'écrit, c'est lui faire courir un risque considérable.

Quatrième danger: le rouleau qui roule de-ci de-là

Ce quatrième danger, qui se trouve à l'arrière-plan des trois autres et qui en constitue à bien des égards le fondement, vous êtes nombreux à l'avoir identifié rien qu'à lire le titre de cette leçon.

Que l'écriture soit une voie mal adaptée à la recherche de la vérité, cela fait, à l'époque d'Origène, plus de 600 ans qu'on le sait et le répète. Depuis cet après-midi ensoleillé d'été quand Socrate, étendu dans l'herbe, à l'ombre d'un platane et d'un gattilier en fleurs, sur les berges de l'Ilissos, écoutait Phèdre qui, debout, lui faisait la lecture d'un discours prononcé le matin même à Athènes devant ses élèves par le célèbre orateur Lysias. Phèdre, qui faisait partie des auditeurs de Lysias, avait trouvé le discours tellement beau qu'il en avait aussitôt emprunté le texte (le rouleau). Et il se réjouissait à présent de faire partager son enthousiasme à Socrate.

Or voilà qu'une fois la lecture terminée, Socrate fait la moue. Il critique tout, le contenu et la forme. Lysias parle de quelque chose qu'il n'a pas défini et qu'il connaît mal. Sa rhétorique est imprécise, tout juste bonne à atteindre le vraisemblable alors qu'il s'agit de chercher le vrai. Socrate développe sa critique dans deux superbes discours et au cours d'un dialogue qui se termine par des considérations sur l'écriture.

¹⁵ Cf. Entretien d'Origène avec Héraclide 12,15-15,27.

Devant Phèdre qui tient entre ses mains le rouleau de papyrus contenant le discours de Lysias, Socrate s'interroge: faut-il ou non recourir à l'écriture? Notons bien que cette question se pose dans le cadre d'une quête de la vérité.

Le platane sous lequel Socrate et Phèdre discutent de l'écrit projettera son ombre au moins jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive sur ceux qui s'adonneront à la recherche de la sagesse et de la vérité. Je résume grossièrement quelques éléments de cette discussion qui trouvera des échos directs chez Clément d'Alexandrie et qui ne peut être que familière à Origène; des onze traités de Platon qu'il cite, le *Phèdre* est celui dont on retrouve les traces les plus nombreuses dans son œuvre.

Pour éclairer la question de la fonction et de la pertinence de l'écrit, Socrate se tourne vers les anciens qui, eux, dit-il «connaissent la vérité» et il rapporte à sa façon une légende égyptienne. Le dieu Theuth, inventeur de l'écriture et de bien d'autres choses encore (entre autres le trictrac et les dés), présente ses trouvailles au roi d'Égypte qui l'interroge sur l'utilité de chacune d'elles. À propos de l'écriture, Theuth explique triomphalement:

Voici, ô roi, le savoir qui produira aux Égyptiens plus de savoir, plus de science et plus de mémoire; de la science et de la mémoire le remède (*pharmakon*) a été trouvé. ¹⁶

Nullement, rétorque le roi, c'est exactement le contraire qui se produira. Cet art (qu'est l'écriture)

produira l'oubli dans l'âme de ceux qui l'auront appris, parce qu'ils cesseront d'exercer leur mémoire: mettant en effet, leur confiance dans l'écrit, c'est du dehors grâce à des empreintes étrangères, et non du dedans grâce à eux-mêmes, qu'ils feront acte de remémoration; ce n'est donc pas de la mémoire, mais de la remémoration que tu as trouvé le remède (*pharmakon*). (275 a)

Et, poursuit Socrate, ceux qui s'en remettront à l'écrit pour acquérir la science, ne seront pas des savants, mais des semblants de savants. Par l'écrit, ils n'accèderont pas à la réalité, mais à un semblant de réalité. À l'instar de la peinture qui engendre des personnages apparemment vivants mais inanimés et silencieux, le texte écrit donne l'apparence de parler et de réfléchir, mais si on le questionne, il ne sait dire qu'une seule chose et ne fait que la répéter.

Socrate use de l'image forte du discours qui, une fois écrit, roule de-ci de-là (allusion au rouleau):

Quand, une fois pour toutes, il a été écrit, chaque discours va rouler de droite et de gauche et passe indifféremment auprès de ceux qui s'y connaissent, comme auprès de ceux dont ce n'est point l'affaire; de plus, il ne sait pas quels sont ceux à qui il doit ou non s'adresser. Que par ailleurs s'élèvent à son sujet des voix discordantes et qu'il soit injustement injurié, il a toujours besoin du secours de son père; car il n'est capable ni de se défendre ni de se tirer d'affaire tout seul. (275 d-e)

¹⁶ PLATON, Phèdre 274 e.

Dans la recherche de la vérité, l'écrit est un orphelin démuni, incapable de choisir ses lecteurs et de répondre par lui-même aux questions ou aux objections. Au discours écrit, figé, tout juste bon à fixer le souvenir, Socrate oppose l'exercice de la dialectique, l'exercice de la parole vivante, qui éveille, qui provoque d'autres paroles, qui dialogue. Bon à informer, le discours écrit est foncièrement inapte à assurer la connaissance.

Il est remarquable, paradoxal même, que Platon, qui est la première grande figure de la littérature philosophique, restitue longuement cette critique socratique de l'écriture dans la recherche du vrai et, qui plus est, lui donne pour écrin ce bijou littéraire qu'est le *Phèdre*. Mais sans doute le recours répété de Platon au genre du dialogue marque-t-il sa conviction que dans cette quête du vrai l'écrit doit s'approcher autant que possible du mouvement de la parole et de la confrontation.

De même est-il étonnant qu'Origène, six cents ans plus tard, signale le danger qu'il y a à livrer par écrit sa recherche sur Dieu et les choses saintes, avant de s'engager dans la composition d'une œuvre immense qui inaugurera la tradition littéraire du commentaire et de l'homélie au sein du christianisme. Mais quiconque a lu un peu d'Origène observe que cet auteur, qui n'est certes pas un grand styliste, captive immédiatement par la tension de son discours, par un jeu incessant de questions et de réponses dans lequel s'introduisent toutes les objections et hypothèses concevables. La pensée progresse dans une forme qui fait immanquablement penser au dialogue. C'est comme si la perception aiguë des déficiences de l'écriture dans la recherche de la vérité imprimait un style dans lequel transparaissent la mobilité et même l'excitation de la pensée.

Une hypothèse : des écrits à côté de l'Écriture ?

Une hypothèse pour finir. On dit parfois qu'avec Origène le christianisme s'est mué en religion du livre. Il est en tout cas certain qu'à son époque le livre chrétien est constitué; avec ses deux parties, ses deux testaments, même s'il subsiste des incertitudes sur l'appartenance de quelques textes aux collections testamentaires. Par ailleurs, c'est un fait que l'Alexandrin consacrera toute son activité d'enseignement et de recherche à l'étude des Écritures, que ce soit en qualité de philologue, d'éditeur de textes, de commentateur, de prédicateur, de théoricien de l'herméneutique, de théologien ou de maître spirituel. Cette concentration sur le livre découle de sa certitude que celui-ci constitue désormais le fondement de la connaissance de Dieu, puisque, selon sa formule:

Toute l'Écriture est le moyen d'expression parfait et harmonieux de Dieu. 17

Dès lors que Dieu a lui-même confié à l'écrit et à un livre unique tout ce qu'il convenait que l'on écrivît sur lui, est-il concevable d'écrire encore à

¹⁷ Origène, Fragment 3 sur Matthieu.

son sujet ? Que le livre divin, scellé et mystérieux, doive être inlassablement expliqué, certes. Mais est-il légitime d'écrire ces explications, de poser des écrits à côté de l'Écriture comme si tout ce qui devait être écrit n'était pas déjà consigné dans l'Écriture ?

Cette question me semble présente à l'arrière-plan d'une autre préface écrite quelques années plus tard et toujours adressée à Ambroise¹⁸. Origène a déjà écrit quatre tomes sur l'évangile de Jean et n'a encore commenté qu'une douzaine de versets du chapitre 1. En entamant son cinquième tome, il ne trouve pas mieux à faire que de méditer cette sage parole de l'Ecclésiaste:

Mon fils, garde-toi de multiplier les livres... 19

Il est vrai, constate-t-il, que les différents auteurs bibliques ont peu écrit. Et, poursuivant sa réflexion, il explique que si l'Écriture est faite de plusieurs livres, tous convergent vers une unique Parole et ne constituent ainsi, en définitive, qu'un seul et même livre. Dès lors tout texte qui se trouve à l'extérieur de ce livre unique appartient au multiple, à ces livres qu'on multiplie et qu'il faut justement se garder de multiplier. L'Écriture est de l'ordre de l'un, de l'unité, tout ce qu'on écrit à son propos de l'ordre du multiple. Dans son existence même le commentaire écrit attente à l'identité de ce qu'il commente; il prétend expliquer ce qui est un... en composant du multiple.

En définitive, l'histoire du commentaire de l'Écriture serait marquée à sa naissance par la conscience qu'il n'existe pas de place pour le commentaire écrit à côté de l'Écriture. Une conscience bien présente aussi chez les premiers targumistes qui évitaient tout recours à l'écrit quand ils commentaient la Torah.

Que cette hypothèse, tout juste esquissée, soit plausible ou non, il reste le constat que l'une des œuvres exégétiques les plus fécondes et les plus créatives s'est construite dans la perception du risque qu'il y avait à écrire.

Cette conscience du danger d'écrire serait-elle pour quelque chose dans la qualité exceptionnelle des commentaires qu'Origène a composés et laissés à la postérité ? Pour ma part, je serais prêt à le croire, mais à dire vrai, je n'en sais rien et je vois mal comment on pourrait le vérifier. Cet aveu d'ignorance tiendra lieu de conclusion à cette leçon et plus généralement à un enseignement agrémenté et nourri par la fréquentation de nombreuses incertitudes.

Quelques textes et études en lien avec le sujet traité

J.-L. CHERLONNEIX, «L'intention religieuse de l'ésotérisme platonicien'». À propos d'un certain pacte du secret évoqué par Porphyre dans la Vie de Plotin, in: L. Brisson et alii, Porphyre. La Vie de Plotin, t. II, Paris, 1992, p. 385-418.

¹⁸ Cf. la préface du tome V de son Commentaire sur Jean.

¹⁹ Qo 12,12.

- H. CROUZEL, Origène et la «connaissance mystique», Bruges, 1961.
- R. LE DÉAUT, Introduction à la littérature targumique, Rome, 1966.
- J. Derrida, «La pharmacie de Platon», *in*: Platon, *Phèdre*. Trad. Luc Brisson, Paris, Flammarion, 1997, p. 255-403.
- T. DORANDI, Le stylet et la tablette. Dans le secret des auteurs antiques (L'âne d'or, 12), Paris, 2000.
- Galien. Tome I. Introduction générale. Sur l'ordre de ses propres livres. Sur ses propres livres. Que l'excellent médecin est aussi philosophe. Texte établi, traduit et annoté par Véronique Boudon-Millot, Paris, Les Belles Lettres, 2007.
- H. Y. Gamble, Books and Readers in the Early Church. A History of Early Christian Texts, Yale University Press, 1995.
- M.-O. GOULET-CAZÉ, «L'arrière-plan scolaire de la *Vie de Plotin*», *in*: L. Brisson et alii, *Porphyre. La Vie de Plotin*, t. I, Paris, 1982, p. 231-327.
- A. Grafton et M. Williams, *Christianity and the Transformation of the Book*, Cambridge Mass., 2006.
- P. Hadot, «Théologie, exégèse, révélation, écriture dans la philosophie grecque», *in*: Les règles de l'interprétation, éd. M. Tardieu, Paris, 1987, p. 13-34.
- H. KARPP, «Viva vox», in: Mullus. Festschrift Theodor Klauser (ed. A. Stuiber and A. Hermann (JAC, Erg.-Bd. 1); Munich, 1964), p. 190-198.
- A. Méhat, Étude sur les «Stromates» de Clément d'Alexandrie, Paris, 1966.
- P. Nautin, Origène. Sa vie et son œuvre (Christianisme antique, 1), Paris, 1977.
- D. O'Brien, «Plotin et le vœu de silence», in: L. Brisson et alii, *Porphyre. La Vie de Plotin*, t. II, Paris, 1992, p. 419-459.
- PLATON, Phèdre. Trad. Luc Brisson, Paris, 1997.
- E. Preuschen, «Die Stenographie im Leben des Origenes», Archiv für Stenographie 56 (1905), p. 6-14.49-55.
- G. Steiner, Le Silence des livres, Paris, 2007.

